

**SONDAGE SUR LES BESOINS EN HEBERGEMENT DE 2^e ETAPE
POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES**

—
PROVINCE DU QUEBEC

2^e édition novembre 2016

Marie-Marthe Cousineau

Professeure titulaire, Directrice de l'école de criminologie, Université de Montréal

Gaëlle Fedida, PhD

Coordinatrice de l'Alliance des maisons d'hébergement de 2^e étape pour femmes et enfants victimes de violence conjugale

Adélaïde Tanguy,

Maitrise de criminologie, Université de Montréal, *pour l'analyse qualitative*

Salène Desauguste

Stagiaire, Université de Montréal, *pour la compilation de données*

L'Alliance regroupe et représente les maisons de 2^e étape du Québec qui offrent aux femmes, avec ou sans enfants, des services spécialisés en violence conjugale post-séparation par l'entremise de logements transitoires sécuritaires. Créée en 2003 *L'Alliance* assure un réseau favorisant la circulation d'informations, l'échange et la concertation concernant la violence conjugale post-séparation, permet aux membres une réflexion commune et de la formation continue, sensibilise la population à la problématique de la violence conjugale post-séparation, assure la représentation des intérêts des membres auprès des instances politiques et gouvernementales et enfin, promeut les droits et les intérêts des femmes et des enfants victimes de violence conjugale. *L'Alliance* regroupe 11 maisons réparties dans 7 régions du Québec. Les membres de *L'Alliance* disposent de **100 places d'hébergement de transition**, et accueillent en moyenne 200 femmes et 200 enfants par année.

L'objectif des services en 2^eétape consiste à permettre aux femmes victimes de violence conjugale terminant un séjour en maison d'urgence, la possibilité de reprendre leur souffle et de mettre en pratique leur nouvelle situation, pour certaines c'est apprivoiser un nouveau rôle de cheffe de famille. Au-delà des services de post-hébergement offerts par certaines maisons de 1^e étape, plusieurs centaines de femmes par an ont besoin d'assurer leur sécurité physique après la séparation. On sait en effet que 80% des homicides conjugaux adviennent dans les 6 mois après la séparation¹. Les femmes qui réussissent à avoir une place en 2^e étape obtiennent ainsi un certain répit quant à leur sécurité puisque les logements sont sécuritaires et confidentiels. Nos maisons offrent également un suivi psycho-social, en individuel et en groupe, aux femmes et aux enfants hébergés. La possibilité de faire un séjour en 2^e étape est un élément important pour beaucoup de femmes dans leur processus décisionnel de retourner ou non vers le conjoint violent.

La pratique nous démontrait déjà que nos ressources ne couvrent pas les besoins en logement sécuritaires post-séparation, mais nous n'étions pas capables de mesurer le besoin théorique. Nous avons donc conduit un sondage auprès des intervenantes de 1^e ligne en maison de 1^e étape afin de préciser ces besoins spécifiques en post-séparation par les professionnelles sur le terrain.

La recherche que nous présentons a été réalisée en collaboration avec *Trajtvi*, partenariat de recherche et d'action associé au Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF). Ce travail permet de quantifier la nécessité des maisons de 2^e étape dans le continuum de services en violence conjugale lorsque les femmes quittent un conjoint violent.

¹ Hotton, 2001

COLLECTE DE DONNÉES

L'ensemble des maisons accueillant des femmes victimes de violence conjugale au Québec ont été interpellées, soit 98 maisons sur les 109 recensées par le MSSS. L'écart s'explique par le fait que plusieurs maisons s'adressent plutôt aux femmes en difficultés vivant des problématiques de toxicomanie, d'itinérance ou de santé mentale, qui requièrent des services adaptés à leur réalité (ces maisons déclarent ne pas recevoir de cas de violence conjugale).

Un questionnaire de cinq questions quantitatives et une question qualitative a été envoyé aux responsables de l'intervention dans chaque maison :

1. Avez-vous une maison d'hébergement de 2^e étape dans votre région?
2. Au cours des 12 derniers mois, combien de femmes avez-vous référées à une maison d'hébergement de 2^e étape?
3. Parmi les femmes référées, combien n'ont pas été acceptées?
4. Pour quels principaux motifs ont-elles été refusées ?
 - Ne correspondaient pas aux critères d'admission
 - Manque de places
 - Autres, Précisez
5. Au cours des 12 derniers mois, à combien estimez-vous le nombre de femmes hébergées par votre organisme qui auraient dû, selon vous, bénéficier d'un hébergement de 2^e étape, mais qui n'ont pas reçu ce service ?

Attention à ne pas confondre ici avec les femmes hébergées en recherche de logement social en quittant la 1^e étape, les 2^e étapes offrent une adresse confidentielle et des services d'accompagnement spécialisés en violence conjugale.
6. Vos réflexions sur les maisons d'hébergement de 2^e étape.

Le taux de retour obtenu de 59% est satisfaisant : les 58 maisons qui ont participé représentent bien la répartition des maisons dans les différentes régions du Québec, en milieu urbain ou rural.

RESULTATS

Nombre de références jugées nécessaires par les intervenantes 433 femmes/an

Nombre de femmes référées 277 femmes/an

64% des femmes qui en auraient besoin, selon l'estimation des professionnelles sondées sont effectivement référées en MH2, alors que 36% des femmes qui en auraient eu besoin n'ont pas été référées.

⇒ **1 femme sur 3 qui en a besoin n'est pas référée par la 1^e ligne**

Une première hypothèse expliquant ce résultat a trait à l'autocensure des intervenantes qui ne réfèrent finalement que les cas identifiés les plus critiques, sachant que le nombre de places est insuffisant. Il peut s'agir également de méconnaissance des services (voir infra), et bien sûr de la non disponibilité du service dans certaines régions. En effet **41% des maisons répondantes** (24 maisons sur 58) **n'ont fait aucune référence en 2^e étape**, alors même que cinq d'entre elles disposent d'une ressource dans leur région.

Nombre de refus 117 femmes/an

42% des femmes référées par une professionnelle (117 femmes sur 277) sont refusées

⇒ **2 femmes référées sur 5 sont refusées en maison de 2^e étape**

27 % des femmes identifiées par une professionnelle sont refusées (117 femmes sur 433)

⇒ **1 femme identifiée sur 4 n'a pas accès aux services en maison de 2^e étape**

La **question des critères d'admission comme facteur de refus** d'admission est perçue comme un problème pour les intervenantes de maisons de 1^e étape. Ceci semble refléter une méconnaissance des services offerts en 2^e étape. Par exemple plusieurs intervenantes ont indiqué que le code de vie très serré des maisons de 2^e étape limite l'accès aux femmes. Pourtant les codes de vie sont conçus pour répondre à l'impératif de sécurité des résidentes. Ainsi lorsqu'une femme refuse un appartement en maison de 2^e étape, car elle ne peut y recevoir de visites, on peut questionner la pertinence de la référence vers une adresse qui doit rester confidentielle pour la sécurité de toutes. Dans ce cas, il y a lieu de penser que la ressource ne correspond pas aux besoins de cette femme.

Il reste que la plupart des refus sont dus au manque de places et à l'éloignement de la 2^e étape du milieu de vie de la personne référée. Ainsi **43% des maisons (25 sur les 58 ayant répondu) indiquent ne pas disposer d'une ressource de 2^e étape dans leur région².**

² Outaouais, Abitibi Témiscamingue, Côte Nord (bien qu'il existe une ressource à Baie Comeau), Lanaudière, Laurentides, Centre du Québec

CONCLUSIONS & RECOMMANDATIONS

En extrapolant le résultat des femmes référées à l'ensemble des 98 maisons au Québec on peut s'attendre à ce qu'un total de 468 femmes soient référées dans l'ensemble de la province. Les 11 maisons de 2^e étape de l'Alliance ont hébergé 193 femmes en 2015.

Il apparaît ainsi que :

- ⇒ **L'Alliance couvre 41% du besoin au Québec**
(193 femmes hébergées sur 468 références possibles)
- ⇒ **L'Alliance a hébergé 70% des femmes référées**
(193 des 277 femmes référées)

Nous retenons de ce sondage deux conclusions principales quant à l'accès aux ressources de seconde étape pour les femmes et enfants victimes de violence conjugale au Québec.

Premièrement, il appert que le nombre de places en maisons d'hébergement de 2^e étape est insuffisant : il ne couvre pas la moitié du besoin tel qu'identifié par des professionnelles. Les 100 logements disponibles actuellement ne répondent qu'à 41% des cas identifiés par les intervenantes de 1^e étape.

- ⇒ L'Alliance demande au gouvernement du Québec d'assurer la continuité des services de soutien aux femmes victimes de violence conjugale en mobilisant des ressources pour doubler la capacité actuelle des maisons d'hébergement de 2^e étape, et qu'elles soient disponibles sur l'ensemble du territoire.
- ⇒ L'Alliance recommande que Les maisons de 2^e étape tiennent une statistique annuelle des refus d'admission, ainsi que le motif.

Deuxièmement ce sondage révèle la compréhension partielle des services d'hébergement de 2^e étape par les milieux de pratique.

- ⇒ Les maisons de 2^e étape et l'Alliance doivent mieux diffuser l'offre de services auprès des travailleuses de première ligne, en particulier l'aspect gestion de la sécurité.
- ⇒ Les maisons de 1^e étape devraient tenir une statistique annuelle des refus des références qu'elles ont faites, ainsi que le motif, afin de documenter l'accessibilité aux services.

Pour télécharger le formulaire de référence en 2^e étape, visitez le site de l'Alliance

www.alliance2e.org

Pour tout renseignement contacter Gaëlle Fedida alliance2e@hotmail.com ☎ 514.409.7070

DONNEES QUALITATIVES

Commentaires sur les maisons d'hébergement de 2^e étape

Ce dernier volet présente les réponses à la question qualitative du sondage, où les intervenantes de 1^e étape étaient invitées à donner leurs commentaires sur les 2^e étapes. Nous restituons ici leur parole qui illustre les chiffres et analyses qui précèdent.

1. Les MH de 2^e étape, une ressource nécessaire

Des services complémentaires aux MH de 1^e étape

La majorité des maisons répondantes au sondage **reconnait l'utilité** des maisons de deuxième étape et de leurs services en VC.

Nous croyons qu'il est nécessaire de maintenir les services de 2^e étape cela est très bénéfique pour plusieurs familles. (Assistance aux femmes)

Selon moi, les maisons d'hébergement de 2^e étape sont certainement un besoin pour l'aide aux femmes. [...] Les femmes qui ont la possibilité de passer par des maisons de 2^e étape ont [...] de meilleures chances de se sortir de leurs difficultés. (Halte-secours)

Nous croyons que c'est important pour les femmes d'avoir un endroit de transition pour elles en attendant de voler de leurs propres ailes. (Havre des femmes)

C'est un service essentiel. (La clé sur la porte)

Nous sommes pleinement conscientes que ce service est très important et peut permettre de répondre aux besoins grandissants des femmes victimes de violence conjugale. (Horizon pour elle)

Pour ce qui est de la perception du service, nous le considérons très positivement il est essentiel dans plusieurs situations où le risque pour la sécurité reste élevé. (La Re-source)

Les maisons d'hébergement de 2^e étape sont nécessaires au Québec. (Maison des femmes de Québec)

Les répondantes estiment que ces maisons de 2^e étape offrent un **suivi complémentaire** adapté aux services de première ligne offerts en maisons de 1^e étape.

(Si une maison de 2^e étape était disponible dans la région, ndlr) ça deviendrait la complémentarité de nos services. (La chambrée)

*Nous croyons qu'il est nécessaire qu'il y ait des maisons de 2e étape.
(La jonction pour Elle)*

*Ces services sont essentiels pour la continuité des services de première
ligne. (Le Chaînon)*

*Il s'agit d'un service essentiel et complémentaire aux services offerts
dans les maisons d'hébergements de 1^{re} étape. (Maison Dalauze)*

*Plusieurs femmes prolongent leur séjour (en MH 1^e étape, ndlr) à cause
de l'absence de ce service. Au-delà de l'hébergement d'urgence,
certaines femmes ont besoin d'un encadrement plus approfondi dans un
contexte qui se rapproche davantage de la réalité. Apprendre la gestion
du quotidien afin de développer une meilleure fonctionnalité est un
besoin que l'on observe chez plusieurs résidentes. Reprendre du
pouvoir sur sa vie et vaincre ses peurs lorsqu'on quitte une situation de
violence demande aussi un plus long suivi qu'une ressource
temporaire. (Maison d'hébergement l'Aquarelle)*

*C'est pertinent et important [...] parce que les maisons d'hébergement
de 1^{re} étape sont souvent pleines et que les femmes ont parfois besoin
d'un séjour plus long suite à des démarches plus longues. (Maison
d'hébergement pour elles des deux vallées)*

*Selon nous, il est essentiel que les femmes allant habiter en 2e étape
puissent poursuivre un suivi en VC dans cette 2e étape. Car la 2e étape
sert à assurer la sécurité des femmes, mais aussi poursuivre le travail
qu'elles ont commencé lors de leur hébergement en 1^{ere} étape. (Multi-
femmes)*

*C'est souvent la suite logique dans l'atteinte de leur autonomie et de
leurs objectifs de vie. (Maison Aide hébergement Blanche Morin)*

Elles relèvent l'importance d'offrir aux femmes victimes de VC des **services adéquats et continus en VC**, dans un environnement encadrant et sécuritaire. Selon elles, ces services permettent de prolonger la **prise en charge et l'accompagnement des femmes dans leur démarche de dévictimisation**, afin de les aider à se défaire de la violence de leur ex-conjoint et à reprendre le contrôle de leur vie.

*Les maisons de 2e étape sont très avantageuses pour notre clientèle
parce qu'elles offrent des services sur la problématique de la violence
conjugale. De plus, elles offrent des outils qui encouragent leur*

autonomie et leur indépendance, tout en offrant un environnement sécuritaire et confidentiel. (Bouclier d'Athéna)

C'est essentiel, car ceci permet aux femmes de poursuivre leur cheminement et l'aide dans leurs démarches, dans un endroit sécuritaire. (Carrefour pour Elle)

Permettre à des femmes et des enfants de retrouver leur autonomie dans un lieu sécuritaire tout en leur permettant de terminer leur démarche. (La Débrouille)

Aidant parce que sécuritaire et possibilité de poursuivre des rencontres individuelles en lien avec la violence vécue. (Le Parados inc.)

Logement offrant sécurité et des services d'appui aux femmes et à prix abordable. Nous sommes convaincues que c'est aidant pour ces femmes au niveau de l'autonomie. (Maison d'accueil le Mitan inc.)

4 maisons semblent **ne pas connaître, ou avoir une compréhension partielle du mandat** des maisons d'hébergement de 2e étape.

Nous n'en avons pas dans la région. Nous avons peu d'informations sur ce service. (Auberge de l'Amitié)

Il nous est difficile de répondre à cette question, car nous connaissons très peu le fonctionnement des maisons de 2e étape. (Horizon pour elle)

Ces maisons devraient offrir une réinsertion sociale (retour aux études, travail). (Cons. direc. l'armée du salut)

Dans le cas où une femme en maison d'hébergement 1ere étape se trouve dans un statut à l'immigration ou un statut précaire qu'elle est en processus de demande de résidence, mais qu'elle n'est toujours pas en mesure de garantir un revenu déclaré (ex : travail au noir) quelles sont les options qui s'offrent à elle en terme d'intégrer une maison en 2e étape ? (Escale pour elle, Montréal)

Autres avantages perçus des MH de 2^e étape

5 répondantes soulignent également le fait que **les services disponibles s'adressent également aux enfants**, qui ne doivent pas être négligés dans le processus de prise en charge, tant dans les structures d'accueil que dans le suivi de dévictimisation.

Il y a un besoin aussi pour les femmes ayant des enfants. (La jonction pour Elle)

Certaines femmes et leurs enfants après l'hébergement ont besoin de suivi et d'accompagnement et de demeurer dans un lieu sécuritaire. (Maison d'hébergement la Volte-Face)

De plus, ce service pourrait permettre à certaines femmes de garder leurs enfants en faisant des apprentissages qui leur permettraient d'offrir un meilleur milieu de vie et améliorer certaines habiletés parentales dans un contexte qui favorise l'installation d'un cadre et d'une routine. (Maison d'hébergement l'Aquarelle)

Certaines femmes et leurs enfants après l'hébergement ont besoin de suivis et d'accompagnements et de demeurer dans un lieu sécuritaire. (Maison Hina)

Ces ressources sont essentielles dans nos milieux. Au sein de notre ressource, au moins une dizaine de femmes (certaines avec enfants) par année devraient bénéficier d'un tel service. (Maison Aide hébergement Blanche Morin)

Quelques répondantes relèvent par ailleurs **l'avantage financier** que représentent les MH de 2^e étape pour ces femmes en situation précaire, en offrant des logements à prix abordables.

C'est pertinent et important, car parfois les femmes ne sont pas prêtes à aller seules en logement, parce que les listes d'attentes pour les logements à prix modiques sont longues, parce que nos femmes ont un mauvais crédit et des difficultés financières ce qui les aiderait. (Maison d'hébergement pour elles des deux vallées)

La 2e étape est vraiment nécessaire pour plusieurs raisons : la majorité de nos femmes sont en situation de pauvreté, les logements subventionnés manquent. (Maison pour femmes immigrantes)

C'est essentiel, car ceci permet aux femmes de poursuivre leur cheminement [...] dans un endroit sécuritaire et ce, à coût très abordable. (Carrefour pour elle)

De plus, il est important de mentionner que les logements ici sont rares et lorsqu'il y en a de disponibles, les coûts du loyer ne sont pas accessibles à tous. Nous sommes conscientes que plusieurs femmes retournent vivre avec leur conjoint par manque d'accessibilité au logement. (Maison d'aide et d'hébergement L'Aidelle)

Nos commentaires : l'avantage financier ne peut pas être le seul critère attrayant des MH de 2^e étape. En effet, outre le fait d'offrir des logements abordables, ce qui est évidemment bénéfique pour les femmes victimes généralement confrontées à l'instabilité post-rupture, il faut garder en mémoire que la mission première des MH de 2^e étape est d'offrir des services spécialisés en violence conjugale post-séparation, et un suivi à plus long terme des femmes en vue de leur dévictimation durable et définitive.

2. Le défi de l'accessibilité

La disponibilité des maisons

Certaines maisons répondantes identifient l'**accessibilité restreinte** des maisons de 2^e étape comme une cause du manque de référence. La question de la disponibilité apparaît comme un facteur récurrent dans les commentaires du sondage. En effet, beaucoup de répondantes soulignent que les maisons de 2^e étape sont **soit indisponibles dans leur région, soit très éloignées de leur municipalité**.

Ici en région il n'en existe pas. (Halte-secours)

Nous aurions aimé bénéficier d'une maison de 2^e étape, mais notre petit milieu ne le permettait pas. (Havre des femmes)

Pour notre part, dans la région de Brome-Missisquoi, il n'y a pas de maison 2^e étape assez près pour y référer. (Horizon pour elle)

Mais la région est grande et il n'y a pas de maison de 2^e étape près de chez nous. (La clé sur la porte)

Nous référons rarement en 2^e parce que nous n'avons pas en région. (Le Nid)

Étant en milieu rural n'ayant pas de 2^e étape sur le territoire, les femmes n'ont pas accès à ce service. (L'Entourelle)

Un service de 2^e étape serait nécessaire dans notre MRC. (Maison d'aide et d'hébergement L'Aidelle)

Le besoin d'une maison seconde étape est grand dans les Laurentides. (Maison d'Ariane)

C'est un service essentiel nous aimerions avoir une maison de 2^e étape dans notre région. (Maison d'hébergement la Volte-Face)

Ce service est absent dans notre région ce serait pourtant très pertinent et nécessaire. [...] [Le besoin de] ce service devient de plus en plus criant. (Maison d'hébergement l'Aquarelle)

Pas de maison dans notre région (Lanaudière) et souvent très loin ou à Montréal. (Maison d'hébergement Regroup'Elles)

C'est un service essentiel, nous aimerions avoir une maison seconde étape dans notre région. (Maison Hina)

Cet élément a pour effet de **rebuter les femmes référées qui ne souhaitent pas quitter leur milieu**, pour plusieurs raisons, et notamment par peur de l'isolement accru que ce choix pourrait induire.

Commentaires qui font que les femmes ne peuvent pas ou ne veulent pas y aller : Difficilement accessible sans voiture et système d'autobus déficient dans ce secteur. (Carrefour pour Elle)

Lorsque l'on parle des maisons seconde étape aux femmes, elles refusent d'y aller lorsqu'elles apprennent que c'est à Montréal, car elles veulent rester dans les Laurentides. (Maison d'Ariane)

Les femmes, à moins d'avoir expressément besoin de changer de ville pour échapper à leur conjoint, hésitent à s'expatrier. (La clé sur la porte)

Nous voulons préciser que la ressource 2e étape de notre région est dans une MRC assez loin de la nôtre, c'est pourquoi les femmes refusent de s'y rendre. Donc, nous ne pouvons pas référer. Elles ne veulent pas quitter leur milieu de vie, question de travail, de réseau social et de ne pas changer les enfants d'école. (Maison Aide hébergement Blanche Morin)

Plusieurs femmes ne considèrent pas cette option (aller en 2^e étape, ndlr), car le lieu de la maison est trop éloigné de leur lieu de travail ou de l'école de leurs enfants. (La Re-source)

La seule femme que nous avons référée [...] acceptait de quitter la région pour sa sécurité. (Le Nid)

L'admissibilité en MH de 2^e étape

Par ailleurs, certaines répondantes relèvent un manque de communication quant aux places vacantes en maisons de 2^e étape, ce qui limite les références. Elles aimeraient être

informées dès qu'une place se libère en MH de 2^e étape, afin de pouvoir y référer certaines de leurs résidentes nécessitant un suivi à plus long terme.

Nous aimerions être informés lorsqu'il y a des appartements de 2e étape vacants pour pouvoir référer des femmes. (Maison Marguerite Montréal)

Ce n'est pas toutes les 2e étape qui envoient toute leur place disponible donc on est plus ou moins au courant. (Maison d'hébergement Regroup'Elles)

Les critères d'admission en MH de 2^e étape semblent également poser question. 2 maisons répondantes proposent une certaine harmonisation des formulaires d'admission, les maisons 2e étape ayant souvent un fonctionnement interne qui leur est propre ; une maison souhaiterait que les critères de sélection soient élargis ; et une maison trouve le processus d'accès/de référence complexe.

Concernant l'admission en 2e étape, serait-il possible d'harmoniser les procédés d'évaluation des demandes ? (Inter Val 1175)

Il serait important d'uniformiser les formulaires. (Le Parados inc.)

Aussi, les règlements et codes de vie diffèrent d'une maison à une autre selon la réalité de chacun et leur location. (Le Prélude)

Il faudrait élargir les critères de sélection, les femmes sont multiéprouvées et demandent plus de temps. C'est long d'avoir un HLM alors ce serait bien que les femmes puissent aller en 2e étape. (Maison de Lina)

Pas souvent de place, processus complexe, long, laborieux. (Maison d'hébergement Regroup'Elles)

Nos commentaires : ces critères d'admission semblent découler du manque de place en maison 2e étape, qui nécessite de prioriser les demandes.

3. Le paradoxe de la sécurité

La majorité des participantes au sondage affirment que les maisons de 2^e étape **répondent adéquatement aux besoins des femmes, en termes de sécurité** notamment.

Elles ont encore besoin (après quelques semaines chez nous) d'être protégées (sécurité et confidentialité), elles ont encore besoin

*d'encadrement, plusieurs femmes sont insécures de partir seules.
(Maison pour femmes immigrantes)*

*Maison d'hébergement qui permet aux résidentes ayant un besoin de
sécurité, de séjourner dans des appartements répondant à ce besoin et
ce, pour une période de 1 à 2 ans. (Maison grise de Montréal)*

Toutefois, pour certaines (n=7), ce point peut-être aussi un frein pour les femmes référées qui identifient les règles strictes entourant **la sécurité comme une contrainte**.

*Pour certaines maisons 2e étape le périmètre de sécurité est trop large.
Ce qui amène les refus. Les femmes apprécient avoir un suivi, mais pas
des rencontres obligatoires. (Escale pour Elle – Montréal)*

*C'est contraignant pour les femmes avec lesquelles nous travaillons
puisque certaines ont un mode de vie incompatible avec les ressources
disponibles (consommation active, travail du sexe...). Les ressources de
2e étape sont essentielles, mais oublient trop souvent que la femme vit
autre chose en parallèle et doit pouvoir combiner tout. (Passages :
ressource jeunes femmes)*

*Nous trouvons parfois que certains règlements sont très sévères et
peuvent freiner l'intérêt de certaines femmes (par ex. pas de présence
d'hommes, même pour le déménagement, pas droit de visite, etc.). Les
femmes ont souvent besoin de briser leur isolement, après la fin d'une
relation violente, et elles peuvent trouver règlements contraignants. Par
contre, nous sommes conscientes que les 2e étapes doivent assurer la
sécurité des femmes. (Multi-femmes)*

En effet, les **règlements au sein des maisons seraient trop stricts**, selon elles, ce qui entraîne un grand nombre de refus des femmes référées.

*C'est un service important pour plusieurs femmes, mais l'accès est
restreint à cause des règles. (Maison des femmes de Baie-Comeau)*

*Les règles sont parfois trop rigides ce qui fait que les femmes ne
veulent pas aller en logement de transition malgré leur besoin de
sécurité et de soutien. (Maison du Réconfort)*

*Les femmes ne veulent pas toujours faire une demande, car certains
règlements ne leur conviennent pas. (Maison Hina)*

Selon quelques répondantes, certaines femmes ont maintenu leur niveau de vie malgré la violence (travail, réseau, enfants, etc.), et **l'hébergement dans un lieu aussi réglementé**

ne semble pas leur convenir, malgré les services spécifiques en VC et en réhabilitation post-séparation qui pourraient leur être bénéfiques.

Commentaires qui font que les femmes ne peuvent pas ou ne veulent pas y aller : ne prennent pas d'animaux ; logements pas assez grands pour 3 enfants et plus ; la femme ne parle pas français ; problème de santé (ex. épileptique) et pas d'intervenante sur place en tout temps. (Carrefour pour elle)

Certaines règles de sécurité ont leur raison d'être et doivent demeurer, mais elles restreignent certaines femmes dans leur reprise de pouvoir et d'autonomie. (Le Prélude)

Nous informons les résidentes des offres de maisons, mais ce qui a choppe ce sont l'encadrement serré et les règlements assez stricts des maisons de 2e étape. (L'Ombre-elle)

Nos commentaires : ces constats soulèvent un paradoxe selon lequel la question de la sécurité et de la réglementation de la vie au sein des MH de 2^e étape serait perçue à la fois comme un avantage et comme un inconvénient. Cela pose la question de savoir si les règlements sont effectivement trop stricts et mal adaptés aux besoins des femmes victimes, ou si la mission des MH 2^e étape (offrir des services et un suivi spécifique de plus longue durée dans un cadre sécuritaire, ndlr) est mal comprise.

4. Nous retenons

Nous retenons des commentaires de ce sondage qu'il y a un **besoin criant de maisons de 2^e étape.**

Il devrait y en avoir plus. (Halte-femme Haute-Gatineau)

Le nombre de maisons de 2e étape devrait être plus grand. (La Ressource)

C'est un service essentiel, nous aimerions avoir une maison seconde étape dans notre région certaines femmes et leurs enfants après l'hébergement ont besoin de suivis et d'accompagnements et de demeurer dans un lieu sécuritaire. (L'Accalmie)

Nous aurions un grand besoin d'avoir ce service en région pour les femmes et leurs enfants victimes de violence conjugale ainsi que pour celles multiéprouvées. (Le Nid)

On veut une 2e étape dans Lanaudière. (Maison d'hébergement Regroup'Elles)

Il devrait y avoir plus de places disponibles, car nous avons beaucoup de femmes à référer. (Maison pour femmes immigrantes)

Certaines répondantes **envisagent la mise en place** de maison de 2^e étape, ou **sont déjà en train de les mettre en place** pour répondre à ce besoin.

C'est une aide que nous prévoyons développer dans les années à venir. (La Nacelle)

Notre maison d'aide et d'hébergement songe sérieusement au développement de ce service en Haute-Gaspésie. (Le centre Louise-Amélie)

Nous sommes en train de développer ce projet. Car cette ressource serait importante pour nous. Maison des femmes de Sept-Îles

Mais le **manque de financement** agit souvent comme un frein à la réalisation de tels projets.

Évidemment avec du financement nous pourrions assurer un meilleur soutien notamment au niveau de la présence. (Havre l'éclaircie)

Nous sommes conscientes que le financement n'est pas toujours à la hauteur de tous les services que les 2e étapes souhaitent offrir. (Multi-femmes)

Dans le contexte économique actuel, il est bien évident que le financement accordé à votre organisme doit servir à répondre aux besoins des ressources déjà existantes. Toutefois, nous aimerions bien bénéficier d'une telle ressource nous aussi. (Maison Aide hébergement Blanche Morin)